

Mesures de coercition à des fins d'assistance et placements extrafamiliaux

Contribuer à écrire l'histoire du pays

Plus de cinquante membres et amis d'ATD Quart Monde ont participé le 20 juin 2014 à Treyvaux à une table ronde sur la question: comment permettre aux personnes touchées encore aujourd'hui par la pauvreté de rompre le silence sur ce qu'elles ont vécu et de contribuer à écrire cette part de l'histoire du pays qui est aussi leur histoire ?

Information Quart Monde publie des extraits de ce dialogue.

Cela demande d'avoir de la liberté

Nelly Schenker, membre de l'équipe d'animation d'ATD Quart Monde Suisse

On a été privé de notre enfance, de l'école, de notre adolescence...C'est un droit aujourd'hui que de parler, mais on ne peut rompre seul un silence tellement profond. Il faut la confiance et donner la confiance, c'est dur. Cela demande d'avoir de la liberté. Jusqu'où peut-on avoir la confiance en l'autre à force de s'entendre dire que les autres savent mieux que soi ? ... Quand on reste aujourd'hui encore considérés comme des fautifs, comment croire à ces excuses faites par l'Etat le 11 avril 2013 à Berne ? On continue à être observés, à devoir rendre des comptes, à devoir faire comme les autres l'exigent.

Pour moi, l'important c'est de pouvoir écrire mon histoire. ... Mais ça peut devenir lourd, on ne sait pas de quel côté ça va tourner. Sera-t-elle vue comme une histoire de trop comme j'ai été un enfant de trop ? Les autres vont-ils dire : «C'est déjà écrit, maintenant qu'il y a eu l'exposition sur les Enfances volées.» Vont-ils recevoir mon histoire comme « un cas », alors que pour moi c'est une réelle histoire de l'humanité que j'ai écrite?*



Urs Josef Kehl
Kampf ums Dasein, 2010

Une longue histoire de résistance

Ueli Mäder, professeur ordinaire de sociologie, Université de Bâle

L'histoire de l'oppression est une longue histoire. Mais l'histoire de la résistance est également une longue histoire... Il y a plus de dix ans, Marco Leuenberger, historien et fils d'un enfant placé de force, m'a appelé et il m'a dit : « Nous aimerions travailler sur l'histoire des enfants placés de force, mais il nous manque l'argent. ». Alors mon collègue Heiko Haumann et moi-même avons déposé une demande auprès du Fonds national de la recherche scientifique et ainsi une série d'études qui reprenaient l'histoire des anciens enfants placés a été possible.* (...) Ensuite, il y a eu des démarches politiques se référant en partie à ces travaux scientifiques. Une loi, sur la réhabilitation des personnes placées par décision administrative, a été votée qui est contraignante dès le 1er août de cette année.

Et parce que beaucoup en doutent « Est-ce qu'il s'agit vraiment de quelque chose de sérieux ? », une « Initiative sur la réparation » a été lancée. Je me suis d'abord demandé : « Est-ce que maintenant c'est à nouveau l'argent qui est le plus important ? » Mais quand je parle avec les personnes concernées, j'entends et je peux très bien le comprendre : « Nous habitons le pays le plus riche du monde où l'argent a une telle importance et avec ce que nous avons subi, nous avons payé un prix élevé, alors nous devrions obtenir une certaine compensation à ce niveau. » (...)

Mais il faut faire un pas supplémentaire et poser la question : « Où sont les autres préjudices ? Pas uniquement dans le passé mais aussi dans le présent ? » Depuis dix ans, si l'on additionne toutes les dépenses pour le social en Suisse et qu'on les met en regard au produit national brut, ces dépenses sont descendues de 23,5 à 20,3%. Cela veut dire : bien que la Suisse soit devenue plus riche, elle dépense moins d'argent pour le social. Et c'est une injustice actuelle qui concerne également beaucoup d'enfants et que nous devons combattre.

* voir encadré au verso



Rester vivant pour en parler

Gérald Schmutz, militant ATD Quart Monde

J'ai vécu dans une institution où j'ai subi des tests médicaux. C'est dur de subir cela alors qu'on sait qu'on n'a rien, qu'on n'est pas malade; c'est quelque chose qui est difficile à comprendre pour un enfant de sept ans et cela durant 10 ans ! Je me suis rendu compte qu'en nous mettant dans ces institutions, on nous disait : « On va vous apprendre le bon savoir-vivre ». Et dans ces boîtes, le bon savoir-vivre on nous l'apprenait avec des violences. Alors qu'est-ce que c'est que ce bon savoir-vivre ? C'est faire du mal à d'autres ?».

Je dis qu'il faut laisser des traces, qu'il faut absolument que les gens qui ont connu cette situation parlent car, plus on va garder en soi, moins de gens le sauront et notre histoire, pour finir, va être effacée définitivement. Je parle aussi pour ceux qui sont encore dans des institutions à l'heure actuelle et qui ne peuvent pas bouger à cause de leur handicap. Ce sont des gens qui ont autant de droits que nous.

Nous, on est debout aujourd'hui, on est des survivants d'un camp, on pourrait dire ça. On est dehors et il faut qu'on parle pour eux. Certes on a subi mais il faut qu'on parle pour tout le monde.



Une enfance cachée

Jean-Robert Saffore, militant ATD Quart Monde

Quand mes frères et moi avons été placés à l'orphelinat, j'avais 5 ans. Du jour au lendemain, on a été placés là-bas, sans savoir pourquoi ni comment. (...) On en parle aujourd'hui dans les journaux, mais est-ce que dans la rue, on ose en parler à quelqu'un d'autre ? Personne ne veut parler. Pourquoi ? Parce qu'on a honte. Enfin moi, personnellement, j'ai honte d'en parler.

C'est ma fille qui m'a donné envie d'aller voir mon dossier. Un jour, il n'y a pas longtemps, elle arrive à la maison: « Tu sais papa, ce que j'ai fait ce matin ? Je suis allée à l'Etat civil, regarder mon dossier. ». Je lui fais : « Quel dossier ? Tu as un dossier, toi ? ». « Oui, j'ai un dossier. Toi aussi, t'en as un de dossier. ». Je lui dis : « Ah bon, je savais même pas. ». Et puis quand j'ai appris ça, ça m'a fait réfléchir. Dans un sens, oui, j'ai envie de le faire. Mais je ne me sens pas capable de le faire tout seul. Car je sais que peut-être des choses peuvent me faire très mal. J'ai peur de la vérité en fait et je me cache un peu là-dedans. Je ne le montre pas à mes enfants, je me maintiens comme ça. Il faut beaucoup de courage, il y a des questions que l'on se pose tous les jours.



Un événement pour la communauté internationale

Eugen Brand, ancien Délégué général du Mouvement international ATD Quart Monde

Au sein de la communauté internationale, aux yeux de beaucoup, la Suisse a acquis la réputation d'avoir su mettre fin à la pauvreté. Oser aujourd'hui rompre le silence et reconnaître les violences sociétales et institutionnalisées infligées à une partie de la population, frappée d'exclusion et par conséquent enfermée dans un dénuement extrême, constitue en soi un événement !

Comme en Suisse, dans tous les pays du monde, des personnes, des familles, des populations entières sont tenues derrière un mur de silence construit par des politiques qui traduisent le mépris, l'exclusion et surtout la culpabilité de la pauvreté reportée sur leurs seules épaules !

Continuer à rétablir aujourd'hui la vérité historique exige de créer les conditions pour que celles et ceux qui vivent de l'intérieur la pauvreté puissent apporter leur expérience, leur regard, leur lecture, leur analyse par un « Croisement des savoirs » avec les acteurs du monde universitaire, politique, social, culturel et spirituel.

C'est par là que sortiront les véritables propositions politiques qui rétabliront dans la dignité et l'honneur les personnes frappées par de telles violences. C'est par là que la dignité de tous les acteurs qui ont demandé des excuses le 11 avril 2013 à Berne sera réelle.

C'est par là que la Suisse pourrait être une voix légitime dans un contexte mondial où tant de pays se trouvent humiliés par une coopération internationale qui ne cesse d'être donneuse de leçons, utilisant les Droits de l'Homme, la Démocratie, la bonne Gouvernance comme des armes redoutables au sein d'une mondialisation des rapports de force économiques. Une voix capable de dire à travers sa propre expérience combien le chemin reste long, difficile, qu'il n'y a ni maître ni élève, mais l'urgence de bâtir une coopération internationale ancrée dans la reconnaissance et la solidarité, permettant aux pays d'échanger et de se soutenir pour aller ensemble vers un monde « libéré de la terreur et de la misère ».



Didier Steiner, Syndic de Treyvaux :

La commune de Treyvaux est concernée par plusieurs facettes. Longtemps, dans le courant du siècle dernier, la Ferme de l'Hospice a accueilli des enfants placés. Ceux-ci séjournèrent dans les mêmes locaux que des personnes âgées; une histoire pas très reluisante pour le village.

Tout dernièrement, le Conseil communal a été interpellé par deux personnes originaires de la commune, sans pour autant y avoir habité, et qui ont été enfants placés. A leur demande, nous avons retrouvé les extraits des procès-verbaux du Conseil communal de l'époque. Le Conseil décidait, sans rencontrer les personnes concernées, de les retirer à leur mère, de les placer dans un orphelinat, ou encore chez des agriculteurs, avec tout ce qui s'ensuivait. Nous avons ainsi pu parcourir sur quatre à cinq ans, au travers des dits procès-verbaux, tout ce qui s'était passé concernant ces deux enfants et en particulier les décisions arbitraires les concernant.

Le Conseil communal actuel, à l'unanimité comme la loi le lui autorise, a décidé de leur transmettre toutes ces informations pour qu'ils puissent connaître leur histoire. Ainsi, ces personnes pourront faire un bout de chemin dans leur quête de la reconnaissance du préjudice qu'elles ont subi.

Bruno Tardieu;

En France parmi les personnes à la rue il y a 70 % qui viennent de la protection de l'enfance. L'Etat dit qu'il va faire mieux que les parents et ce n'est pas si sûr à long terme. (...) Dans la recherche-action menée par le Mouvement dans plus de 25 pays « La misère est violence-Rompre le silence-Chercher la paix », une mère de famille en France disait qu'elle ne voulait pas parler à ses enfants de toute cette souffrance du placement qu'elle avait vécue, parce que ce n'était pas la bonne image d'une mère à donner à ses enfants. C'est comme si elle ne pou-

vait pas transmettre son histoire à ses enfants, son savoir, son courage, son intelligence. On accepte ainsi une sorte de génocide culturel, c'est-à-dire l'existence d'une population qui ne transmet pas son histoire à ses enfants. ...

Cette militante disait : « On nous a fait violence en nous plaçant. Il faut que l'Etat fasse le premier pas, parce que nous, on ne peut pas parler. »

L'Etat suisse a fait ce premier pas de reconnaissance, et en espérant que cela va libérer la parole des enfants qui ont été placés, mais en espérant qu'elle libère aussi la parole des parents restés dans le silence, pour qu'ils puissent se parler entre eux.

Marlise Schiltknecht :

Ce que dit Monsieur Schmutz : « *le bon savoir-vivre, on nous l'apprenait avec des violences* » m'interroge. Comment peut-on éduquer quelqu'un avec de la violence pour qu'il devienne un homme bon ? Plus tard, en tant qu'adulte, on en arrive à penser que la violence est salutaire et qu'on ne devient un homme bon que par la violence.

Aujourd'hui, je traduirai « violence » par « pression ». Je travaille dans le service social d'une Eglise et je dois constater que nombreuses sont les autorités et les administrations qui font pression sur les personnes qu'elles accompagnent. On leur dit : « Si tu fais ceci et cela tu recevras tant d'argent, mais si tu ne le fais pas il n'y aura pas d'argent ». **Cette pression subie se répercute d'une manière ou d'une autre sur la famille, les enfants.** La Suisse devient de plus en plus avare en matière d'aide sociale et la pression devient toujours plus forte.

Ce que veut l'initiative sur la réparation-

- Une réparation pour les enfants placés de force et les victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance
- Une étude scientifique de ce chapitre sombre de l'histoire suisse
- Un fonds doté de 500 millions de francs, qui servira à réparer le tort fait aux victimes les plus gravement lésées
- Une commission indépendante qui examine chaque cas séparément

Information et feuilles de signatures : Initiative sur la réparation, case postale 362, 3052 Zollikofen; www.initiative-reparation.ch

Arsène Razanatsimba:

Je viens de Madagascar. C'est un pays très, très pauvre. **Chez nous, les enfants ne sont jamais placés.** C'est contre notre culture et personne n'accepterait jamais que le gouvernement, quel qu'il soit, prenne cette responsabilité-là.

Hans-Peter Furrer :

Juste une remarque en parallèle de nos discussions d'aujourd'hui. Vous savez tous que les rescapés des camps de concentration ont dû très vite se rendre à l'évidence : **On ne croit pas ce que nous racontons;** il existe des témoignages très intéressants de personnes qui ont fait cette expérience-là et qui ensuite durant des années, des décennies, n'ont plus rien dit. Mais comment se fait-il qu'elles aient trouvé tout à coup l'opportunité de s'exprimer ? Bien sûr des chercheurs, des académiciens se sont emparés de l'affaire, mais je pense que l'industrie du cinéma, de la télévision y ont largement contribué en produisant de grands films qui ainsi, ont changé le regard.



dessin Jeanpierre Beyeler
«Des Suisses sans nom», 1984



Haïti, le cri, (détail) de Christian Januth, 2010

Les personnes touchées par des mesures de coercition à des fins d'assistance et des placements extrafamiliaux étaient nombreuses dans la salle. Une fois l'échange clos, une mère de famille a sorti de son sac une photo d'elle enfant, avec un groupe de filles et une religieuse. Elle avait été placée à six ans:

« C'était dur, ma maman n'avait pas le choix ».

François Jomini :

Je pense aussi à Marina, une jeune femme de vingt-deux ans qui s'était inscrite pour assister à ce débat. Je pense qu'elle s'est dit : « ce dont on va parler ici me concerne ». En effet, elle a été placée en foyer durant toute sa scolarité, à une époque récente, qui sort du contexte des excuses de la Confédération. Finalement elle n'est pas venue : « est-ce que je vais vraiment trouver ma place, si l'on parle d'histoire ? ». Alors que justement **l'histoire que nous mettons en lumière renvoie directement à ce que m'ont dit tant de jeunes ces dernières années** : « être largués dans la nature – pour reprendre leur expression – coupés de leur famille, sans moyens, sans outils, sans repères ». Apprendre de cette histoire pour changer l'avenir de ces jeunes, c'est la responsabilité de toute la société.

Ueli Mäder :

A l'Institut de sociologie nous avons parlé avec tous les jeunes qui, à Bâle, ont été pénalisés pour des violences physiques... Dans les actes judiciaires je lis : ils ne peuvent pas s'exprimer, ils parlent de manière saccadée. Durant 90 minutes je les ai écoutés. Je n'ai rien dit, j'ai seulement écouté et essayé de comprendre. Ils ont raconté, raconté et raconté et à la fin ils ont demandé : pouvons-nous revenir ? **Il faut de l'attention pour que les gens parlent.** Et il faut encore une dernière chose. Là où cela est possible s'est d'ouvrir sur d'autres réalités, car quand on perçoit d'autres réalités cela touche au cœur et fait bouger les choses.

A lire :

Hélène Beyeler-von Burg, **Des Suisses sans nom**, Pierrerelay 1984. *Projet collectif d'écriture de l'histoire et la vie des plus pauvres publié par le Mouvement ATD Quart Monde*

Nelly Schenker **«Es langs, langs Warteli für es goldigs Nüteli. Meine Erinnerungen»** (parution en octobre 2014, en allemand)

Marco Leuenberger et Loretta Seglias (Éd.), **Enfants placés, enfances perdues**, Lausanne 2010.

«Enfance sacrifiée. Témoignages d'enfants placés entre 1930 et 1970», Geneviève Heller, Pierre Avanzino, Cécile Lacharme, (Ed.) Lausanne 2005.

M. Furrer, K. Heiniger, T. Huonker, S. Jenzer, A. Praz (Éd.), **Entre assistance et contrainte: le placement des enfants et des jeunes en Suisse 1850-1980**, Bâle, 2014.

Cet ouvrage collectif donne un aperçu des projets de recherche récemment terminés ou en cours.

Mouvement international ATD Quart Monde, **La misère est violence. Rompre le silence. Chercher la paix.** Un projet de recherche-action sur les relations entre misère, violence et paix, Revue Quart Monde, Dossiers et Documents n°20 (2012).

Exposition

« Enfances volées », Regards et témoignages d'enfants placés. Elle voyage à travers la Suisse depuis le printemps 2009. Du 12 avril au 31 octobre 2014 Musée de l'habitat rural du Ballenberg www.enfances-volees.ch